



Le 17 février 2023

Communiqué sur le prix du lait de chèvre 2023 : Nécessité d'un minimum de + 40 €/1000 L au 1^{er} mars 2023

Une nouvelle hausse du prix du lait de chèvre est nécessaire et urgente

Les producteurs de lait de chèvre ont été confrontés en 2022 à une forte hausse des coûts de production (+ 20 %) et la revalorisation du prix du lait (+ 7,5 %) n'a pas été suffisante pour compenser cette évolution. La marge des producteurs, appréciée dans l'indicateur public MILC, a baissé de 20,3% au 3^e trimestre 2022 par rapport au 3^e trimestre 2021. Au-delà de l'augmentation de nos charges opérationnelles, il y a une incidence de la conjoncture sur l'augmentation de nos charges fixes et de nos investissements (bâtiments, matériels, etc.) qui va se répercuter sur nos trésoreries à long terme. Avec les coûts qui continuent de flamber, notre marge se rapproche des niveaux dangereusement bas connus lors de la grave crise qu'a connue la filière caprine entre 2010 et 2013. Le renouvellement des générations et l'attractivité de notre métier sont en jeu.

A partir du 1^{er} mars 2023 il manquera 40 €/ 1 000 litres pour faire face aux augmentations des charges des éleveurs caprins dans un contexte d'inflation continue.

Pour 2023, les négociations commerciales doivent s'aborder avec responsabilité. Si les industriels revendiquent, à juste titre, des hausses tarifaires pour faire face à la hausse des coûts de la matière première industrielle, une nouvelle revalorisation du prix du lait de chèvre est nécessaire et urgente pour permettre le maintien des éleveurs en place et l'installation de nouveaux éleveurs.

En application de la loi Egalim 2, nous exigeons une revalorisation du prix du lait de chèvre de 40 € minimum dès le 1^{er} mars 2023. La revalorisation est urgente et doit intervenir pour ne pas continuer à dégrader les trésoreries des exploitations.

Dans un contexte d'érosion démographique agricole, n'attendons pas qu'il soit trop tard pour revaloriser le prix du lait de chèvre dans une filière encore en développement sur ses marchés.

Contacts pour les Chevriers de Nouvelle-Aquitaine & Vendée :

- Cyril BALLAND (FRCAP): 06 07 35 87 09
- Jean BAROU (24) : 06 25 40 16 40
- Mickaël BLANCHARD (85) – Tel : 06 88 04 11 74
- David BOSSUET (86) Tel : 06 20 93 11 02
- Caroline COMTE (79) Tel : 06.72.75.96.56, Tiana FADAT : 07.70.50.96.82,
- Guillaume CHARLES (64) : 06 88 62 48 47
- Vincent DECOUX (17) Tel : 06 84 79 34 41
- Patrice GAUTIER (87, 23, 19) Tel : 06 03 61 16 59
- Jean Pierre MONTHUBERT (16) : 06 19 34 28 36